



## DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

Nom et prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Si l'autorisation concerne un mineur :

Titulaire de l'autorité parentale du mineur \_\_\_\_\_, né(e) le  
\_\_\_\_\_ et âgé(e) de \_\_\_\_\_ ans à la date des présentes.

Ci-après « la Personne »,

Autorise la Communauté de Communes des Deux Rives (ci-après « CC2R»), et le service :  
..... prise en la personne de son représentant légal,

A exploiter mon image et, le cas échéant, ma voix, selon les conditions ci-après précisées.

La Personne autorise la CC2R à utiliser son image dans le cadre des photographies prises par la CC2R ou un tiers à laquelle la CC2R aurait fait appel ainsi que sa voix, en cas d'enregistrement vidéo.

La Personne cède à la CC2R le droit d'utiliser son image et sa voix, pour toute exploitation entrant dans le cadre d'activité de la CC2R, et notamment aux fins suivantes :

toute promotion ou présentation de la CC2R et de son activité, notamment par le biais de brochure, support de présentation, PowerPoint, affichage, panneaux, kakemono, reportage ou bandes annonces ;

toute diffusion dans la presse (essentiellement illustration d'articles ou d'évènements) ;

toute diffusion à des fins publicitaires, et notamment par le biais de communications audiovisuelles ;

toute diffusion sur un réseau Internet ou mobile (site web, réseaux sociaux, application mobile...);

tout enregistrement de la photographie ou de la vidéo au sein de banques d'images de la CC2R ;

d'autres types d'exploitation sont possibles dès lors qu'elles entrent dans le champ d'activité de la CC2R.

Cette exploitation pourra se faire sur tout support, dans un but commercial ou non-commercial. La CC2R pourra céder la présente autorisation à tout tiers de son choix. Cette exploitation pourra donc être réalisée par la CC2R lui-même ou par tout tiers auquel la CC2R ferait appel dans le cadre de son activité.

La présente autorisation est consentie à la CC2R pour le monde entier et pour une durée de 30 ans à compter de la signature de la présente autorisation. Cette autorisation sera renouvelable par tacite reconduction pour une durée équivalente, sauf dénonciation écrite de la Personne adressée à la CC2R.

Dans le cas où la Personne a consenti à ce que les images ou la vidéo soient enregistrées à son domicile, elle accepte que des images sur lesquelles apparaît à titre accessoire tout ou partie de son domicile pourront être amenées à être diffusées par la CC2R.

La CC2R disposera de toute liberté dans le choix des images, du montage et des coupes éventuelles, sous réserve du respect de l'image de la Personne.

La présente autorisation d'exploitation par la Personne de son image est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. La Personne renonce en conséquence à réclamer à la CC2R et à tout tiers autorisé par lui une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de son image ou sa voix dans les conditions définies aux présentes.

La Personne reconnaît qu'elle ne pourra prétendre disposer d'aucun droit d'auteur et/ou d'artiste interprète du fait de l'utilisation de son image par la CC2R

Les autorisations de droit à l'image faisant l'objet d'un enregistrement dans les bases de données de la CC2R, la Personne est informée que des données à caractère personnel la concernant peuvent faire l'objet d'un traitement par la CC2R. Conformément à la législation en vigueur, la Personne peut consulter la Politique relative aux données personnelles (RGPD) de la CC2R.

La présente autorisation est soumise au Droit français. Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux français.

Fait à .....

Le .....

La Personne,

(Signature de la Personne et le cas échéant de ses représentants légaux )

